



# Trait d'union

Beaumont

Vignettaz

Monséjour

Journal de l'Association des intérêts du quartier de Beaumont - Vignettaz - Monséjour

le billet du président

## GESUCHT: RÉDACTEUR ALÉMANIQUE

J'ose espérer que vous avez tous passé un bel été dans notre quartier ou ailleurs.

Vous aurez tous remarqué que le marché de Beaumont n'est plus installé le vendredi matin à côté de l'école de la Vignettaz depuis quelques semaines. A mon grand regret, pour l'instant, son absence va perdurer le temps de voir si nous pouvons retrouver un maraîcher motivé et disponible. Nous vous tiendrons donc bien évidemment informés dès que nous aurons des nouvelles à ce sujet.

Comme autre changement dans l'AIQBVM nous avons eu, peu de temps après la dernière assemblée générale, l'annonce de départ au comité de M. Simon Papaux. Pour le remplacer, M<sup>me</sup> Géraldine Noth a accepté, de suite, de rejoindre le comité de l'AIQBVM. C'est pourquoi, certains d'entre vous ont déjà eu l'honneur de faire sa connaissance lors de notre dernière Fête des voisins. M<sup>me</sup> Géraldine Noth vous sera présentée et ces changements vous seront évidemment proposés lors de notre prochaine assemblée générale prévue le mercredi 30 janvier 2019, pour approbation.

Aussi, et surtout, par ce billet, je profite de vous informer également que l'AIQBVM recherche, pour étoffer le comité de rédaction de votre journal «Trait d'Union», un/e rédacteur/trice alémanique. Actuellement, le comité de rédaction est composé de 3 rédac-

teurs, une responsable d'édition et votre serviteur. En effet, nous souhaitons également proposer des articles dans la langue de Goethe pour les habitants germanophones de notre quartier. J'invite donc toutes les personnes intéressées à participer activement à la création de votre journal de prendre contact avec le soussigné ou par courriel à l'adresse de l'association, à savoir, [aiqbvm@bluewin.ch](mailto:aiqbvm@bluewin.ch).

De plus, au vu du succès de la première édition de l'Open Sunday dans les salles de gymnastique de l'école de la Vignettaz, cette activité sera à nouveau proposée dès le début novembre 2018. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une activité qui se déroule tous les dimanches après-midi de 13h30 à 16h30 de novembre à mars avec un thème qui change chaque semaine. Cette animation est gratuite et ouverte à tous les enfants de 3H à 8H de la ville et même d'ailleurs et est basée sur le même concept que les soirées Midnight proposées, elles, le samedi soir également dans les salles de gymnastique de l'école de la Vignettaz.

Enfin, je me ferai un plaisir de partager un moment de convivialité avec vous lors de nos prochaines rencontres, comme à la bénichon, à la sortie culturelle prévue prochainement ou lors d'autres manifestations (cf. agenda).

**Christophe Chassot**

### Sommaire

Fri-Glâne, à la poursuite de la densification du quartier	3-5
Entretien avec Jacques de Coulon	6-7
Musculation en sous-sol	9-10
Dimanche 9 septembre : la bénichon est de retour	11

### Agenda

Bénichon du quartier Salle polyvalente de l'école de la Vignettaz (voir programme et bulletin d'inscription en page 11)	di 9.09
Visite guidée des fortifications de la ville de Fribourg (voir programme et bulletin d'inscription en page 10)	sa 27.10

### Cotisations 2018

Fr. 20.- par ménage

Cotisation de soutien dès Fr. 30.-

Merci beaucoup à tous !

# FRI-GLÂNE, À LA POURSUITE DE LA DENSIFICATION DU QUARTIER

Alors que le gros œuvre de la première phase du lotissement de Beaumont Sud est en cours de finition (lire notre édition précédente), un nouveau projet encore plus important vient de passer une étape clé vers sa réalisation. Présentation du futur parc immobilier de Fri-Glâne.

Zéro opposition. C'est un premier gros succès pour le projet de Fri-Glâne dont le plan d'aménagement de détail (PAD) a été déposé mi-juin au service de l'Edilité de la Ville de Fribourg. Les immeubles financés par un partenariat entre Helvetia Assurances et la Raiffeisen Caisse de retraite pourront donc s'élever sur cet énorme terrain de 15984 m<sup>2</sup> actuellement occupé par des baraquements épars en bordure de parcelle, et le bâtiment Swisscom qui sera maintenu. Le début des travaux est prévu pour la fin 2021.

En parallèle au dépôt du PAD, l'affectation du site a été reclassée, passant de zones disparates en une zone de ville III uniforme. Il peut dorénavant accueillir des bâtiments et installations destinés à « des habitations, des activités de services, des activités industrielles et artisanales à faibles nuisances, ainsi que des équipements d'intérêt général [assurant] un service direct au profit de la population de la ville et de ses usagers ».

## Barres et tours

La parcelle est fractionnée en sept secteurs définissant les hauteurs maximales des constructions: sur les secteurs 1, 3, 5 et 6, les bâtiments auront des hauteurs variant entre 23 et 30 m, alors que deux tours sont prévues de part et d'autre du terrain, l'une de 47 mètres dans le secteur 2 au nord-est, et l'autre dans le secteur 7 à l'extrémité sud-est qui jouxte le carrefour de Beaumont. Cette tour d'une hauteur maximale de 57 m remplacera le bâtiment Helvetia, ancien siège de la holding Sibra. C'est là et dans les bâtiments qui borderont la route de la Glâne que seront centralisés au rez-de-chaussée les divers commerces et artisans qui devraient générer à terme une soixantaine d'emplois.

La rangée de bâtiments orientée d'est en ouest sera pour sa part dédiée à de l'habitation, soit au total près de 250 logements qui, pour correspondre aux tendances actuelles du marché, seront principalement constitués d'appartements locatifs de 2 à 3 ½ pièces. La répartition exacte n'est pas encore connue, mais il est prévu que 600 nouveaux habitants prennent possession du site.

Sur les premières images de synthèse du projet, cet immeuble de plus de 200 mètres de long s'inspire d'une typologie urbaine et présente des décrochements rappelant une rue constituée de bâtisses différentes. Pour autant, Fabrice Aubert, chef de projet à la commune de Fribourg rappelle qu'il s'agit là d'un premier jet et que des modifications peuvent survenir jusqu'à la version définitive prévue au plus tôt dans deux ans.

« Par rapport au stationnement, la politique est restrictive, afin d'éviter une

surcharge de véhicules, précise le chef de projet. Il est prévu moins d'une place de parc par appartement, cela conformément à la politique de stationnement de la Ville. » Il en sera construit 260 au maximum en sous-sol, lesquelles remplaceront les 160 actuelles en surface. Cette partie du quartier est bien desservie par les transports en commun, et la proximité du centre et de la gare devrait encourager à la mobilité douce.

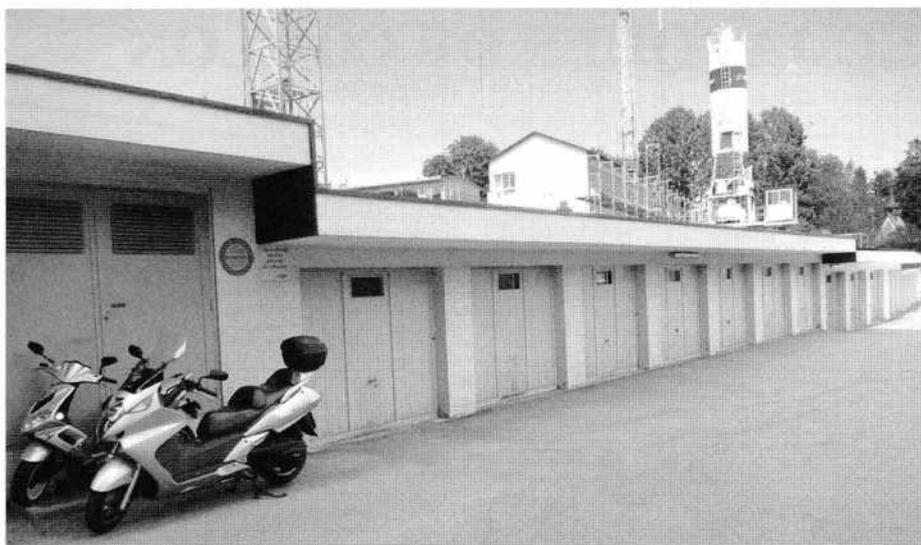
## Zones publiques

En outre, « le plan prévoit divers accès publics, avec un accès piéton et cycliste d'est en ouest entre la route de la Gruyère et la route de la Glâne, et trois accès nord-sud entre la route de Beaumont et l'école de la Vignettaz, bâtiment C », décrit M. Aubert.

Ce dernier relève qu'un accord a pu être trouvé entre Helvetia et Raiffeisen Caisse de retraite, les promoteurs de Fri-Glâne, Generali, propriétaire de la tour du Châtelet, et de la Ville de Fri-



La parcelle qui accueillera les nouveaux bâtiments de Fri-Glâne.



Ces garages seront détruits pour laisser place à un espace vert public.

bourg pour financer l'aménagement d'un vaste espace vert ouvert au public. «La rangée existante de garages et places de parc sis au nord de la tour du Châtelet et utilisés par ses habitants seront détruits, lesquels seront transposés dans les garages souterrains de Fri-Glâne. Une zone verte reliera donc directement le complexe scolaire aux pâtés d'immeubles alentour.»

Inscrit au registre foncier sous forme de servitude, cet espace de plus de 6000 m<sup>2</sup> protégé et sans voitures sera entretenu par la Ville.

### Mesures écologiques à définir

Selon M. Aubert, qui estime par ailleurs qu'il s'agit «d'un projet de qualité», tout le lotissement sera relié au chauffage à distance. En revanche, il indique que la commune ne peut pas exiger une construction standardisée Minergie. De même, les discussions portant sur l'éventuelle implantation d'installations solaires, photovoltaïques ou thermiques, n'ont pour l'heure pas été abordées. Concernant la valorisation des eaux claires et des eaux de toiture, il est prévu qu'au moins 30 % soient

retenus, et le reste pourra éventuellement être «réalisé dans des ouvrages enterrés ou sous forme de biotopes».

Ces points, inscrits dans la loi sur l'aménagement du territoire et visant à «contribuer au développement durable [...] du canton», également pour ce qui est de ses «besoins [...] sociaux et environnementaux», devront faire l'objet d'une grande attention lors de l'élaboration du plan définitif.

Comme précédemment annoncé, le dossier n'a soulevé aucune opposition lors de la période de consultation légale. C'est donc maintenant au canton, via la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) de donner son approbation, ce qui peut prendre jusqu'à six mois. Ensuite seulement, la Préfecture pourra délivrer le permis de construire.

De leur côté, Helvetia Assurances et Raiffeisen Caisse de retraite doivent établir les projets de construction et attribuer les travaux aux maîtres d'ouvrage de leur choix. Une procédure qui prendra deux ans dans le meilleur des cas. «Les promoteurs sont prêts à construire rapidement», affirme Fabrice Aubert.

**Christophe Jungo**

## Quid de l'accueil extrascolaire ?

A l'origine, la commune était intéressée par une parcelle afin d'y maintenir l'accueil extrascolaire qui occupe actuellement un cabanon implanté à l'entrée sud du site. La situation était idéale du fait de la proximité avec le complexe scolaire de la Vignettaz et ses bientôt 1000 élèves.

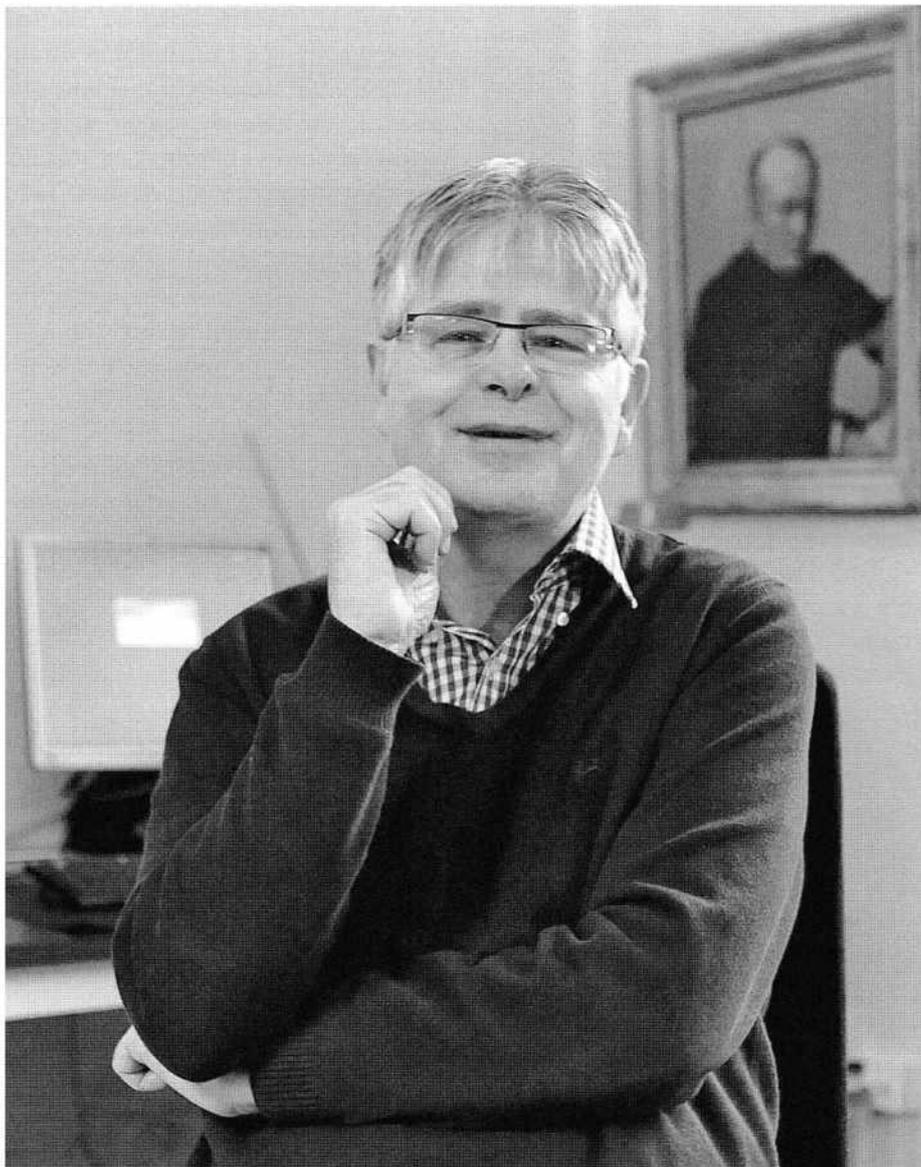
Finalement, les promoteurs ont obtenu l'entier du terrain. La Ville va devoir maintenant négocier l'intégration du nouvel accueil extrascolaire dans les futurs bâtiments. Un point en suspens qui n'a semble-t-il pas été anticipé par nos édiles.

CJ

L'actuel baraquement qui sert à l'accueil extrascolaire de la Vignettaz.



## ENTRETIEN AVEC JACQUES DE COULON



### Etat civil

Né le 4 janvier 1952,  
marié avec Anne-Marie;  
une fille Noémie

### Lieu de naissance

Neuchâtel

### Hobbys

Lecture, écriture, marche dans la nature

### Principales publications

*Philosophies, 365 graines de sagesse à cultiver* avec Michel Roggo (Jouvence), *Soyez poète de votre vie, les méditations du bonheur* et *Le Manuel de méditation au collège*, tous parus en poche dans la Petite Bibliothèque Payot à Paris.

### Plat préféré

La cuisine de mon épouse

Dans son bureau  
au Collège Saint-Michel.  
(Photo Vincent Murith)

### En quelle année et pourquoi avez-vous choisi de vous établir dans notre quartier ?

Je suis venu habiter au Fort-Saint-Jacques en 1990 lorsque je fus nommé proviseur au Collège Saint-Michel pour me rapprocher de mon lieu de travail. Ce quartier me plaît car il est proche du centre-ville, de la gare et de la sortie de l'autoroute. En 1990, il était encore plus tranquille et verdoyant qu'aujourd'hui. Seul bémol: la circulation se fait de plus en plus dense. Bien des voitures ne respectent pas la limitation de vitesse et montent

sur les trottoirs pour croiser, au risque de toucher les piétons, notamment les enfants. Il devrait y avoir davantage de contrôles.

### Vous avez passé votre adolescence à Beyrouth. Que vous ont appris ces années libanaises ?

A l'époque, on appelait le Liban «Suisse du Moyen-Orient», pour ses banques, certes, mais aussi et surtout pour sa mosaïque de cultures et de religions vivant en harmonie. Malheureusement, j'ai assisté en direct à la montée des communautarismes où trop de gens se

sont repliés sur leur appartenance religieuse ou leur clan en s'opposant aux autres. Les tensions étaient attisées par des puissances extérieures et le pouvoir central était trop faible pour faire face aux différentes milices qui commençaient à s'armer. Par la suite, le Liban s'est déchiré dans la guerre civile et j'ai perdu de nombreux camarades de classe après mon retour en Suisse. Cette tragédie m'a appris deux choses: sur le plan politique, le régime idéal doit respecter le principe d'unité dans le respect des différences. Si le pouvoir central est trop fort, on sombre dans le totalitarisme et

l'uniformité; s'il est trop affaibli comme au Liban, on assiste à une exacerbation des différences et à l'affrontement de factions rivales. Sur le plan individuel, j'ai appris qu'avant d'être suisse, catholique ou membre de telle tribu, je suis une personne unique mais aussi un citoyen du monde membre de la grande fraternité de l'humanité.

**Après votre maturité fédérale suisse, vous avez vécu une année avec les Touaregs. Pourquoi ?**

Je voulais retourner au Liban mais la situation était trop tendue. Je me suis alors tourné vers l'Algérie. Fasciné depuis l'enfance par le Sahara, je n'ai pas été déçu. Le désert m'a appris le désencombrement mais aussi l'élargissement de conscience: les cieux constellés d'étoiles, la nuit, y sont d'une pureté inégalée. Une fois, dormant à la belle étoile, j'ai vraiment eu la sensation que la voûte céleste se confondait avec celle de mon crâne et que l'Univers était le grand «corps» de ma conscience. J'étais relié à tout. Difficile de faire cette expérience dans nos villes où nous vivons dans une bulle de lumière artificielle, le plus souvent encadrés dans nos écrans. J'ai aussi passé quelque temps à l'hermitage de l'Assekrem, dans le massif du Hoggar et j'ai failli devenir ermite, mais j'ai trop besoin de contacts...

**Quels souvenirs gardez-vous de votre métier de base, instituteur ?**

J'ai d'abord eu des élèves de cinquième primaire à Marin (NE). Ils m'ont appris à clarifier mon langage et à répondre simplement à leurs questions souvent plus profondes que celles d'intellectuels universitaires. Je vous livre un souvenir marquant: je voulais commencer chaque journée par un morceau de musique et j'ai demandé à mes élèves ce qu'ils préféraient. Ils m'ont cité les tubes du moment, Sheila, France Gall, Cloclo, etc. J'ai commencé par eux puis je me suis dit qu'il fallait leur faire découvrir autre chose, par exemple de la musique classique. Ils firent d'abord la grimace puis commencèrent à s'y ha-

bituer au point de m'en redemander. L'éducation ne consiste pas à caresser l'enfant dans le sens du poil mais à lui proposer de la nouveauté pour le faire sortir de son cocon.

**Vous êtes un pionnier de la pratique du yoga en classe. Quelles motivations vous ont poussé à cette innovation pédagogique et comment a-t-elle été reçue par les élèves ?**

Au milieu des années 70, je constatais que le manque d'attention empêchait bien des élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes. J'ai décidé d'introduire des exercices inspirés du yoga et de la méditation. Par exemple, je les faisais revenir dans leur corps en prenant une posture pour retrouver la «prise de terre» après un travail intellectuel. Ou alors ils utilisaient les sens intérieurs pour apprendre une notion: visualiser les propriétés du rectangle ou vivre intérieurement une scène d'histoire, respirer pour se détendre avant un examen. Mon mémoire de pédagogie à l'École normale sur ces expériences est devenu mon premier livre. En 1978, avec Micheline Flak, nous avons fondé à Paris le RYE (Recherche sur le yoga dans l'éducation) qui est aujourd'hui reconnu par le Ministère de l'éducation nationale. Des milliers d'enseignants se sont formés dans ce cadre.

**Pouvez-vous nous parler de votre cursus à l'Université de Fribourg ?**

Je suis venu à Fribourg pour la philosophie et pour suivre l'enseignement de remarquables professeurs comme Emmanuel Levinas, Ruedi Imbach ou les Pères Philippe et Cottier. J'ai notamment été marqué par Levinas, l'un des plus grands esprits du XX<sup>e</sup> siècle, et sa pensée de dépassement de l'ego vers autrui, si nécessaire aujourd'hui. Il la vivait pleinement, en toute simplicité. Tous les politiciens devraient le lire de toute urgence car il allie la responsabilité et la solidarité, transcendant ainsi les idéologies de droite et de gauche.

**Dès 1984, professeur au Collège Saint-Michel, puis proviseur et enfin**

**recteur de 2004 à 2009, quel bilan dressez-vous de ces années d'enseignement fribourgeois ?**

J'en garde un lumineux souvenir. J'ai toujours voulu privilégier le contact direct avec les professeurs et les élèves dont je m'efforçais de connaître chaque visage. Une personne est en effet toujours plus qu'une somme de données analysables. Elle dépasse infiniment l'horizon des statistiques et des notes. Ma devise de proviseur était cette phrase de Mounier: «La personne est un absolu à l'égard de toute réalité matérielle.» J'ajoutais: «Et administrative.» Comme recteur, ma devise fut: «Un humanisme exigeant». J'ai toujours œuvré dans ce sens.

**Quel regard sur notre monde transmettez-vous dans votre chronique du journal *La Liberté* ?**

Un regard philosophique sur des questions d'actualité qui suppose une prise de recul et l'absence de tout dogmatisme. Une seule exigence: la défense de l'humain, notamment du plus démuné. Au nom de cela, je m'oppose aussi bien aux inégalités sociales qu'à la dissolution de la personne unique dans un *big data*, aux mains des puissants.

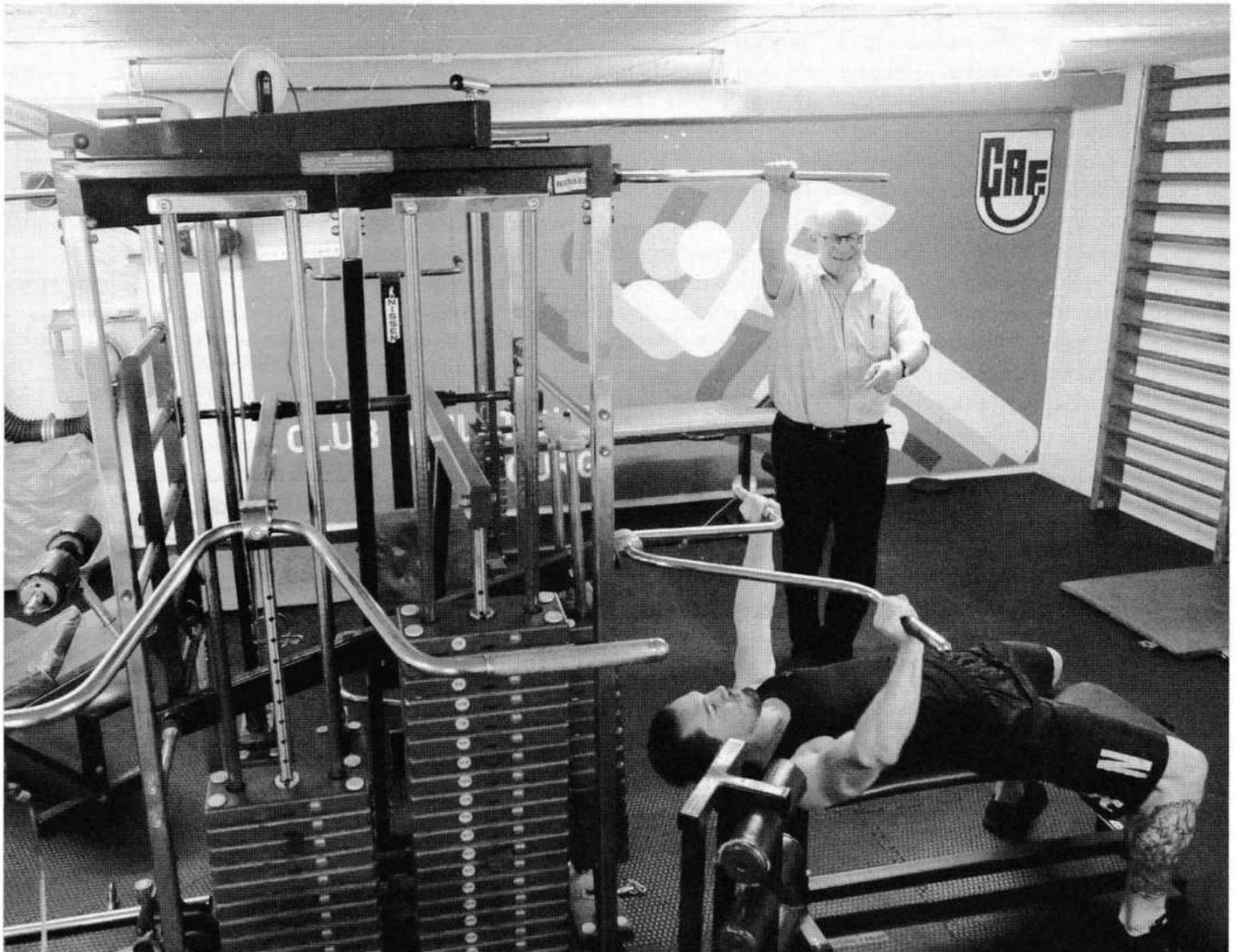
**Au-delà de vos diverses activités, quel est le visage préféré de Jacques de Coulon ?**

Par-delà toutes mes fonctions, c'est le visage du contemplatif que je préfère quand je peux m'extasier devant un beau paysage, un arbre en fleurs ou un visage. Dans ces rares moments, je suis au-delà du faire et de l'avoir. Mais je continue bien trop souvent de me faire avoir par les sommations de la société de consommation.

Propos recueillis  
par Jean-François Paccolat

# MUSCULATION EN SOUS-SOL

**C'est une véritable caverne d'Ali Baba qu'il y a sous le bâtiment C de l'Ecole de la Vignettaz, qu'un autre Ali, Mohamed cette fois, n'aurait pas renié. Vestige des débuts de la musculation, une des premières machines de force de la ville y est encore accessible, gratuitement.**



On ne muscle pas que les cerveaux à l'Ecole de la Vignettaz. Planquée bien au frais dans les sous-sols du bâtiment C se trouve une salle de musculation vintage. Alors que les fitness se multiplient et rivalisent d'équipements toujours plus sophistiqués, celle-ci ne compte qu'un seul engin multifonction, l'indémontable *Nissen Poly-Gym*. Au diable le joli rameur au design racoleur, le tapis de course high-tech dont le pupitre de commande évoque un cockpit de Boeing 747, ou le vélo d'appartement muni d'un écran où défile

à l'infini un paysage ensoleillé... Ici, la mécanique réduite à sa stricte fonctionnalité transpire l'effort, la douleur et l'abnégation.

«C'est une machine très simple, robuste et sûre», confirme Jean-François Richard, la personne référente pour l'utilisation de l'installation. «A l'époque les joueurs du HC Gottéron l'utilisaient, et même Volcan a fait ses débuts sur cet engin.» Ancien sportif du Club athlétique Fribourg (CAF), Monsieur Richard coaché les personnes qui souhaitent entretenir leur

musculature pour le loisir et les activités journalières. «Plus on prend de l'âge, plus on a besoin d'entretenir ses muscles», assure-t-il.

Aujourd'hui, il est accompagné par Emmanuel Schütz, un jeune homme de 26 ans adepte d'arts martiaux, qui vient de terminer son armée et souhaite garder la forme acquise sous les drapeaux. «Quand je faisais de la compétition, je venais ici au moins cinq fois par semaine. Maintenant je ne l'utilise plus que trois fois», précise-t-il. Il se change dans un coin de la salle pen-

dant que le maître des lieux me décrit le fonctionnement du monstre d'acier et de plomb dont les câbles, poulies et autres poignées semblent avoir été directement inspirés par les instruments de torture de la sainte Inquisition – les fers chauffés à blanc en moins!

Au centre, une colonne centralise tous les poids, balanciers, et autres dispositifs d'actionnement, alors que le pourtour accueille 8 postes d'exercices combinant près de 30 positions permettant de travailler le moindre muscle du corps. «Vu mon âge, je connais parfaitement le fonctionnement de cette machine», sourit Monsieur Richard.

Les yeux malicieux, il m'invite à tester un poste de musculation du dos. Allongé sur un étroit support archaïque, les épaules appuyées sur un rouleau de mousse, je m'étire pour saisir une petite barre reliée à un câble, lui-même fixé à un poids guidé par deux coulisses en inox. Par un mouvement

de balancier avec les épaules, je dois soulever la masse «une dizaine de fois si tu veux que ça fasse de l'effet», précise mon moniteur. Au bout de la cinquième flexion, tous mes muscles tremblent, entravés à mi-course par les infatigables plaques de plomb! Je me résigne, rappelant à mon interlocuteur que je suis plutôt un adepte du fameux principe de Churchill: «No sport!»

#### Sur demande

De son côté, Emmanuel Schütz enchaîne les exercices avec une décontraction bluffante. Revenant vers nous, il demande quelques conseils à Jean-François encore tout hilare du bon tour qu'il vient de me jouer. Retrouvant instantanément son sérieux, il lui rappelle quelques règles importantes pour ne pas surcharger le squelette et la musculature.

Une trentaine de sportifs viennent s'entraîner ici, qui pratiquent des dis-

ciplines peu cotées, telles que le canoë, le judo ou la lutte. Pourtant, 2 soirs par semaine après les heures de travail, et le samedi matin selon les disponibilités, les habitants du quartier peuvent utiliser gratuitement cette installation: «Il suffit de me contacter pour prendre rendez-vous, et j'accompagne volontiers celles et ceux qui veulent garder la forme. En 2 ou 3 mois de travail régulier, on obtient des résultats remarquables», estime le coach.

Quelques étirements plus tard, Monsieur Schütz retrouve ses habits de ville et nous rejoint pour fixer le rendez-vous de son prochain entraînement. En plus d'être gratuite, la salle de force de la Vignettaz est disponible (presque) à la carte!

**Christophe Jungo**

Contact et conseils:  
richard52@bluewin.ch

Vous désirez faire connaître votre entreprise, votre commerce aux habitants du quartier par une annonce publicitaire?

Pour tous renseignements:  
aiqbvm@bluewin.ch

#### SERVICE RELIGIEUX

Horaires d'hiver - le samedi à 16h30  
Horaires d'été - le samedi à 17h

ESPACE AFRICANUM - Rte de la Vignettaz 57-59

Parking gratuit à disposition

✂

Votre comité a le plaisir de vous inviter à une visite guidée, ouverte à tous et gratuite des

## Fortifications de la ville de Fribourg

LE SAMEDI 27 OCTOBRE 2018

- rendez-vous à 14 h 15 devant Equilibre
- départ à 14 h 30; durée de la visite 2 heures
- fin de la visite à la place Notre-Dame

sur inscription uniquement

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... N° tél. ....

Bulletin d'inscription à renvoyer à:  
Laurence Merailler, Beaumont 14, 1700 Fribourg  
aiqbvm@bluewin.ch

Délai: le 21 septembre 2018

**Dimanche 9 septembre 2018**

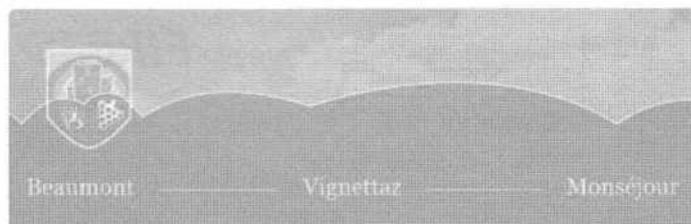
**Dès 11.00h jusqu'à 21.00h**

**Salle polyvalente, école de la Vignettaz**

# Bénichon du quartier



- dès 11.00h: **Apéritif**  
dès 12.30h: **Dîner de Bénichon sur inscription, bulletin disponible dans votre Trait d'union ou au Kiosque de Beaumont**  
**Menu : soupe aux choux, jambon, saucisson, lard, légumes, meringues et crème double ; Fr. 35.-, réduction enfant**  
dès 15.00h: **Musique et danse avec Jojo-music - entrée libre**  
dès 18.00h: **Souper : jambon froid et salades ; Fr. 10.-**



**ASSOCIATION DES INTERETS DU QUARTIER DE  
BEAUMONT - VIGNETTAZ - MONSEJOUR**

## DIMANCHE 9 SEPTEMBRE: LA BÉNICHON EST DE RETOUR

Revenant en alternance avec la Fête du quartier, la bénichon était attendue pour 2019. Bonne surprise, elle aura lieu à nouveau cette année. En effet, les travaux liés à la construction du nouveau bâtiment de l'école de la Vignettaz n'ont pas permis d'organiser cet été la Fête du quartier dans la cour. Il y aura tout juste la place pour l'apéritif traditionnel, puis les convives seront priés de se rendre dans la salle polyvalente afin de déguster le traditionnel menu de bénichon: soupe aux choux, jambon, saucisson, lard, légumes, meringues et crème double de la Gruyère. Dans l'après-midi et jusqu'au soir, la fête sera agrémentée de musique aux rythmes variés qui entraîneront jeunes et moins jeunes dans la danse. Ceux qui auraient manqué le copieux dîner seront cordialement invités à partager, dès 18 heures, un plat de jambon froid et des salades.

L'inscription étant obligatoire, ne manquez pas de remplir et d'envoyer le bulletin figurant ci-dessous, dans le délai prescrit et à l'adresse indiquée. L'affiche reproduite ci-contre vous donnera toute information utile au sujet de cette journée. Cordiale bienvenue à toutes et à tous à la salle polyvalente de l'école, de 11 heures à 21 heures!

Nicolas Jordan

## BÉNICHON

**DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018**

Menu servi dès 12 h 30: soupe aux choux, jambon, saucisson, lard, légumes, meringues et crème double de la Gruyère.

Prix du repas: fr. 35.- par adulte; réduction pour enfant. L'apéritif est offert.

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... N° tél. ....

Nombre d'adultes et d'adolescents: ..... Nombre d'enfants: ..... Année(s) de naissance: .....

**Bulletin d'inscription à envoyer à:**

**Laurence Métraiier, route de Beaumont 14, 1700 Fribourg / ou par adresse e-mail: [aiqbvm@bluewin.ch](mailto:aiqbvm@bluewin.ch)**

**ou à déposer au kiosque de Beaumont**

**délai impératif: lundi 3 septembre 2018**